Image not found or type unknown

Reconnaissance de paternité enfant handicapé de + de 15 ans

Par **Noalise**, le **09/03/2010** à **10:00**

Bonjour,
Ma fille âgée de 15 ans est handicapée. Elle a toujours portée mon nom en accord avec son père. Elle refuse de le voir depuis plusieurs mois.
A présent; il désire la reconnaitre sans mon consentement.
Il y a 5 ans, il a été placé en garde à vue pour "suspicion d'attouchements" sur elle même. Il y a eu un non lieu.
Pouvez-vous me dire s'il peut à présent la reconnaitre en saisissant un juge aux affaires familiales?
Merci d'avance pour votre réponse
Noa

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés